

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

VENDREDI 5 JANVIER 1917

Depuis le début de la guerre, les dirigeants du parti socialiste restés en Belgique ont, à maintes reprises – au mépris de l'interdiction de tenir des réunions politiques affichée par l'autorité allemande –, convoqué des assemblées de groupes et de comités pour délibérer sur la situation. Généralement, ces réunions ont lieu soit dans le grenier de l'école de carrosserie, soit sur la scène de la salle des fêtes de la Maison du Peuple, derrière le rideau baissé.

Le 4 août 1914, jour de la perpétration du crime allemand, le Conseil général lança un manifeste disant que la démocratie socialiste belge, pour arrêter l'invasion du territoire, donnera son effort « *d'un coeur d'autant plus ardent qu'en défendant, contre la barbarie militariste, la neutralité et l'existence même de notre pays, nous aurons conscience de servir la cause de la démocratie et des libertés politiques de l'Europe* ».

Deux mois plus tard, délibérant sur une suggestion du parti socialiste hollandais et constatant l'impossibilité, à raison du régime d'occupation, de convoquer un congrès national du

parti, il fit savoir aux socialistes de Hollande « *qu'il n'est pas de sa dignité de se réunir en conférence avec les délégués du parti socialiste allemand dont les représentants au Reichstag ont voté les crédits pour une guerre agressive et ont laissé violer le territoire et la neutralité de la Belgique sans élever la moindre protestation* ».

Le 16 novembre 1914, le Conseil général envoya en Hollande, en Angleterre et en France, MM. L. Vandersmissen, J. Wauters et E. Vinck, avec mission de s'enquérir de l'état des esprits dans les milieux socialistes de ces pays. Le rapport qu'ils rédigèrent à leur retour conclut ainsi :

« Tous ceux que nous avons vus — Keir Hardie et Mac Donald exceptés, qui ne nous ont pas donné d'avis — sont d'accord, tant en Angleterre qu'en France, pour déclarer que des relations avec les socialistes allemands ne pourront être renouées qu'après que ceux-ci auront eu à répondre devant l'Internationale de leur attitude dans la guerre actuelle et tout particulièrement à l'égard de la Belgique. Ils sont également d'avis qu'il ne peut être question de paix aussi longtemps que la possibilité d'anéantir le militarisme prussien existera.

C'est pourquoi ils considèrent la conférence de Copenhague comme inutile et contraire aux intérêts du socialisme.

Cet avis n'est pas aussi unanime en Hollande, où l'influence de Troelstra (Note), qui veut jouer le rôle de conciliateur, semble se faire sentir fortement. »

Ce congrès de Copenhague avait été convoqué pour janvier 1915 par les partis socialistes scandinave et hollandais. En même

temps qu'il refusait de s'y rendre, le Conseil général se ralliait à l'idée de transférer provisoirement le siège du Bureau socialiste international de Bruxelles à La Haye.

Ce Bureau prit à son tour, en février 1915, l'initiative de consulter les partis socialistes des divers pays sur la possibilité d'un rétablissement des relations internationales. De Bruxelles, il fut répondu par une confirmation pure et simple du sentiment déjà exprimé.

Un calme relatif s'établit alors. Il dura de longs mois, pendant lesquels, en mystère, les militants du parti socialiste belge furent invités à donner leur avis afin que le Conseil général put éclairer ses deux délégués à l'étranger, MM. Vandervelde et de Brouckère, sur l'état de l'opinion socialiste dans la Belgique occupée.

Il y a trois semaines, le 12 décembre 1916 les résolutions suivantes, « *destinées à inspirer les deux délégués belges, Emile Vandervelde et Louis de Brouckère, au congrès socialiste des Alliés* », furent approuvées « *à l'unanimité des militants qui ont pu être consultés* » :

1. En ce qui concerne l'Internationale :

Le Parti Ouvrier Belge est hostile à une rencontre avec les démocrates socialistes des Puissances Centrales, Ses militants ne peuvent parler librement ; son congrès ne peut délibérer ; l'état général des choses empêche de rassembler librement et objectivement les faits et la documentation nécessaires. Préalablement à toute tentative de rapprochement, il estime que la

France et la Belgique devraient être évacuées.

Il entend, au surplus, ne se rencontrer avec des démocrates socialistes allemands que pour leur demander compte de leur attitude : 1° le 4 août 1914, au regard de l'ultimatum du 2 août et de la violation de la neutralité belge ; 2° au regard des atrocités commises en Belgique contre la population civile sans défense.

Il réserve en outre formellement son jugement quant à leur attitude générale au regard des diverses déclarations de guerre de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne qui déchaînèrent la catastrophe, ainsi que les conclusions à tirer de ce règlement de compte pour ce qui concerne la composition, la formation et l'action futures de l'Internationale.

II. En ce qui concerne l'action actuelle en faveur de la paix.

Le Parti Ouvrier Belge considère les déclarations équivoques du Chancelier allemand comme une manoeuvre destinée à préparer une paix précaire favorable aux Puissances centrales ; il pense donc que des délibérations socialistes internationales. en faveur de la paix seraient actuellement vaines et dangereuses ; si des conclusions générales théoriques et pratiques, même unanimes, pouvaient en sortir, le Parti Ouvrier Belge n'aurait nulle confiance dans la façon dont elles seraient observées par la démocratie socialiste allemande. Une partie de celle-ci, fût-elle bien intentionnée ou revenue à de meilleurs sentiments, il serait dangereux d'abuser les travailleurs des pays alliés avec des déclarations vides d'effet.

La méfiance du Parti Ouvrier Belge se justifie d'autant plus qu'en ce moment même s'achève en Belgique la déportation en masse des ouvriers,

chômeurs ou non, condamnés par centaines de mille, et sans jugement, aux travaux forcés en faveur de l'ennemi, sans que la majorité du parti et des syndicats allemands trouve autre chose à dire aux oppresseurs qu'elle sert, que de vagues et timides paroles de pitié pour ses « frères » réduits au plus odieux des esclavages.

Le Parti Ouvrier Belge, tout en remerciant les conférences des neutres, réunis à Copenhague (1914) et à La Haye (1916) d'avoir proclamé les droits de la Belgique, récuse cependant l'impartialité et la sincérité de certains socialistes de pays neutres qui n'ont pas hésité à venir en Belgique s'informer de la situation générale sous- l'égide de l'occupant., sans éprouver l'irrésistible besoin de saluer et de consulter leurs camarades dans la détresse, agissant ainsi avec le dessein de tromper l'opinion internationale

III. En ce qui concerne la Paix future.

Le Parti Ouvrier Belge se réjouit de voir les socialistes des pays alliés se réunir à nouveau pour préciser leur position dans ce conflit. Il espère ardemment que les délégués seront unanimes à rechercher et à approuver les mesures susceptibles de mener à bien cette guerre défensive qui ne peut et ne doit finir que par la défaite des agresseurs. Il pense que politiquement une paix durable ne sera assurée à l'Europe que par la réalisation des aspirations nationales légitimes des peuples conquis ou opprimés, mais il se déclare résolument adversaire de toute annexion qui, sous ce prétexte, serait contraire à la volonté librement exprimée des populations concernées.

Le Parti Ouvrier Belge appuie de toutes ses forces toute action qui aura pour but : a) d'imposer aux

diverses nations l'arbitrage obligatoire, avec les sanctions nécessaires, notamment le boycottage commercial et financier, et au besoin le recours à la force ; b) de préparer le désarmement.

Le Parti Ouvrier Belge reste fidèle aux principes de l'Internationale favorables au libre-échange, à l'autonomie de plus en plus large des colonies et à l'extension du régime de la porte ouverte dans les pays neufs, Toutefois, en se déclarant adversaire d'une guerre économique succédant au conflit armé, il se refuse à jouer un rôle de dupes ; en réclamant sans délai l'abaissement des barrières douanières qui rendent le sort des travailleurs plus pénible par la cherté artificielle de la vie, il croit qu'il faut cependant prendre des précautions contre la (déloyale) concurrence et ne revenir à un régime de libre concurrence qu'après que les pays ravagés, privés de leurs machines, de leurs matières premières, de leurs voies de communication et de leur main-d'oeuvre, auront été rétablis dans leur état normal.

Dans ce sens, le Parti Ouvrier Belge est convaincu que les pays alliés aideront au relèvement des petites nations, et en particulier de la Belgique, en leur facilitant immédiatement l'accès de marchés nouveaux. » (1)

(1) Voir au sujet du Parti socialiste belge et du Congrès de Stockholm, les 12 mai et 24 août 1917.

Notes de Bernard Goorden.

Le journaliste argentin Roberto J. **Payró** évoque Pieter Jelles **Troelstra** dans « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo. En Holanda (26-28)* » ; in **La Nación** ; 28-30/12/1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141022-1102%20PAYRO%20EN%20HOLANDA.pdf>

Version française :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141022-1102%20PAYRO%20EN%20HOLANDA%20FR.pdf>

et dans « *Desde Bélgica. Diario de un testigo (6)* », in **La Nación** ; 25/09/1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140805%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20DESDE%20BELGICA%20FR.pdf>

Mine d'informations à consulter : « *Dans les coulisses du Parti Ouvrier Belge* » :

https://www.amsab.be/bwpob/help_trfw_fr.htm

Accès en ligne à la version numérisée des comptes rendus 1892-1940 du POB.